



Grève des enseignants jeudi 13 janvier 2022



La loi sur le **service minimum d'accueil** dans les établissements scolaires impose la mise en place d'un **service d'accueil** dès lors qu'il y a plus de 25 % d'enseignants en **grève** dans une école, ce qui sera le cas, à Connaux, jeudi prochain.

En raison d'un protocole sanitaire imposé et impossible à respecter, mais également en soutien aux revendications des enseignants pour ce mouvement,

aucun service minimum d'accueil ne sera assuré ce jeudi 13 janvier 2022.



Les réservations cantine et garderie effectuées sur le portail famille devront être annulées par les parents directement via le portail famille.

Le Maire,
S. MAURIN